

MINISTÈRE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE.

DIRECTION DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE.

BREVET D'INVENTION.

Gr. 12. — Cl. 4.

N° 675.406

Perfectionnements aux appareils de télévision et autres appareils semblables.

M. JOHN LOGIE BAIRD et Société dite : TÉLÉVISION LIMITED résidant en Angleterre.

Demandé le 18 mai 1929, à 14^h 19^m, à Paris.

Délivré le 7 novembre 1929. — Publié le 10 février 1930.

(Demande de brevet déposée en Angleterre le 20 juin 1928. — Déclaration des déposants.)

Cette invention concerne des perfectionnements aux appareils de télévision et autres appareils semblables.

Une caractéristique de l'invention se rapportant aux appareils de télévision et autres appareils semblables, consiste en un tube au néon, ou autre lampe à effluves incandescents, dans lequel une électrode a la forme d'une plaque plane dont le dos (c'est-à-dire le côté de la plaque sur laquelle l'autre électrode est située) est isolé, par exemple au moyen d'une feuille de mica, pour concentrer les effluves sur la face avant de la plaque.

Une autre caractéristique de l'invention consiste en un tube au néon, ou autre lampe à effluves incandescents, dans lequel une électrode est en forme de plaque plane qui comporte une feuille de mica couvrant entièrement une face de la plaque.

Une forme de lampe, suivant l'invention, sera décrite maintenant à titre d'exemple et en référence au dessin annexé qui représente, en élévation, une telle lampe.

La lampe comprend une électrode formée par une plaque plane 2, dont la face arrière est couverte par une feuille de mica 18 qui peut être fixée, à la plaque 2, comme montré, par des agrafes métalliques 3

situées près de ses bords supérieur et inférieur. La plaque 2 est portée par deux supports 6 sur chacun desquels est convenablement attachée une des agrafes inférieures 3, les supports 6 étant portés par le téton de support usuel 12 de la lampe dans lequel leurs extrémités inférieures sont scellées.

L'autre électrode 4 est portée par un support 8 dont l'extrémité inférieure est aussi scellée dans l'organe de serrage 12. Les connexions entre les plaques habituelles de contact, isolées à l'extrémité de la douille 10 et les électrodes 2 et 4 sont effectuées au moyen des conducteurs 7 et 9 respectivement. Le conducteur 7 dans sa partie au-dessus du téton support 12 est isolé par exemple au moyen d'un tube de verre 14. Le conducteur 9 est connecté à l'extrémité inférieure du support 8 qui est aussi isolé par un tube de verre 16 ou autre isolant.

A l'usage, la présence du revêtement dorsal en mica 18 provoque la concentration de l'effluve sur la face avant de la plaque c'est-à-dire la face de la plaque qui est présentée à l'observateur dans un appareil récepteur de télévision et qui est explorée par le dispositif usuel d'exploration pour

reconstituer l'image, les dimensions de la plaque étant, dans ce but, préférablement au moins égales à celles de l'image.

RÉSUMÉ.

5 Appareils de télévision et autres appareils semblables consistant :

- a. En un tube au néon ou autre lampe à effluves incandescentes dans lequel une électrode a la forme d'une plaque plane
10 dont le dos (c'est-à-dire le côté de la plaque sur laquelle l'autre électrode est située) est isolée, par exemple, au moyen d'une

feuille de mica, pour concentrer l'effluve sur la face avant de la plaque.

b. En un tube au néon, ou autre lampe 15 à effluves incandescentes, dans lequel une électrode est en forme de plaque plane qui comporte une feuille de mica recouvrant entièrement l'une des faces de la plaque.

JOHN LOGIE BAIRD

ET Société dite : TELEVISION LIMITED.

Par procuration

Henri ELLUIN

